



Cinquante-quatrième session

3 novembre 1999

Documents officiels

Original: français

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 28^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le lundi 1er novembre 1999, à 10 heures

Président: M. Olhaye (Djibouti)**Sommaire**

Point 97 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique

- a) Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

La séance est ouverte à 10 h 15.

Point 97 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique

a) Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental (A/54/28)

1. **M. Sharma** (Inde), en sa qualité de Vice-Président du Groupe de travail spécial de l'Assemblée générale à composition non limitée sur le financement du développement, présente le rapport (A/54/28) élaboré par le Groupe de travail en application des résolutions 52/179 et 53/173 de l'Assemblée générale. Le Groupe de travail a formulé plusieurs recommandations concernant la portée, l'ordre du jour et la forme de la manifestation de haut niveau à l'échelon intergouvernemental devant se tenir en 2001. Il a notamment précisé que la réunion traiterait de manière intégrée, dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance, des questions nationales, internationales et structurelles relatives au financement du développement. Concernant la portée de la manifestation, il a suggéré qu'on aborde des questions comme les ressources financières intérieures, les ressources internationales, la coopération financière internationale, y compris l'aide publique au développement et l'allègement de la dette, la prévention des crises financières internationales et les besoins spécifiques des pays en développement qui ont du mal à attirer des ressources pour le développement.

2. S'agissant de l'ordre du jour de la manifestation, le Groupe de travail a proposé de retenir huit questions : mobilisation des ressources intérieures aux fins du développement; flux internes de capitaux privés aux fins du développement; coopération financière internationale aux fins du développement; dette extérieure; financement du commerce et du développement; sources novatrices de financement; gestion des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux; relations entre les principaux éléments et autres questions particulières. Concernant la forme de la manifestation, le Groupe de travail a estimé qu'il devrait s'agir d'une réunion intergouvernementale de niveau au moins ministériel, dont l'ordre du jour intéresserait différents ministères, comme les ministères des finances, du commerce, du développement et des affaires étrangères. Toutes les parties prenantes, ainsi que le FMI et la Banque mondiale, devraient participer tant au processus préparatoire qu'à la manifestation elle-même. La manifestation pourrait être liée à l'Assemblée générale et comprendre un débat de haut niveau de trois ou quatre

jours. Enfin, il est important qu'elle reçoive la publicité voulue. Le Groupe de travail estime que le processus préparatoire est essentiel et que tous les États Membres de l'ONU, les membres des institutions spécialisées et autres observateurs devraient y participer. Il conviendrait de rendre compte à l'Assemblée à sa cinquante-cinquième session de l'avancement des travaux.

3. **M. Desai** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) rappelle que les grandes manifestations organisées par l'ONU dans les années 90 avaient pour trait commun de mobiliser l'appui d'institutions variées, comme les ministères de l'environnement, de l'éducation, de la santé ou encore de l'agriculture, ce qui a eu pour effet d'en accroître la crédibilité. Pour parvenir à ce résultat, il faut que la manifestation prête attention aux mesures à prendre au niveau national. La deuxième caractéristique des manifestations organisées dans les années 90 est qu'elles avaient pour objet de conclure des accords entre gouvernements tout en accueillant les contributions des différents acteurs de la société civile, ce qui renforçait également leur intérêt pour le public. Pour que la manifestation soit un succès, le processus préparatoire doit être constructif. Il importe donc de décider avec soin du type de préparatifs à entreprendre.

4. **M. Insanally** (Guyana), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et la Chine, dit qu'il est urgent de relancer la coopération pour le développement si l'on ne veut pas que les promesses de la mondialisation ne se transforment en mirages pour la grande majorité des pays.

5. La persistance du sous-développement à une époque de grande prospérité est injustifiable. En l'absence d'un climat mondial stable et sûr, propice à la croissance économique et au développement, les progrès socioéconomiques des pays peuvent, comme l'a démontré la crise financière asiatique, être balayés d'un seul coup. Si l'on ne peut nier la responsabilité des États dans leur développement, on ne saurait ignorer l'importance des efforts internationaux pour favoriser le progrès social et économique.

6. L'examen des moyens de financer le développement constitue l'occasion de créer un nouveau partenariat au service du développement. C'est une occasion que la communauté internationale doit saisir à tout prix, guidée par l'Organisation des Nations Unies. Le Groupe des 77 et la Chine appuient les recommandations formulées par le Groupe de travail spécial de l'Assemblée générale concernant la forme, la portée, l'ordre du jour de la manifestation proposée et son processus préparatoire.

7. Il importe de s'interroger sur la nature et la structure du processus préparatoire, sur les entités invitées à y participer et sur les modalités de leur participation et, surtout, sur la forme de la manifestation elle-même, le niveau de participation intergouvernementale et la nature des documents finals. Le rapport du Groupe de travail offre des directives utiles à cet égard. Le Groupe des 77 et la Chine estiment que l'ordre du jour de la manifestation doit être suffisamment large pour retenir l'attention de toutes les parties prenantes aux niveaux national et international. Les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les institutions régionales, la CNUCED et d'autres organismes des Nations Unies doivent participer au processus préparatoire, à la manifestation elle-même et à l'application des décisions qui y auront été adoptées.

8. Au cours du débat de haut niveau du Conseil économique et social, en juillet 1999, le Groupe des 77 et la Chine ont proposé la création d'une équipe de travail composée de représentants de l'ONU, du FMI et de la Banque mondiale, qui serait chargée de définir les modalités de la coopération à toutes les étapes du processus, à savoir les préparatifs, la manifestation elle-même et son suivi. L'Assemblée générale devrait appeler l'attention des différents organismes des Nations Unies sur cette manifestation afin qu'ils puissent commencer à réfléchir sérieusement à leur participation. Il est également important d'examiner les modalités et les implications de la participation d'entités non gouvernementales à la réunion. À cet égard, il pourrait être utile de solliciter les conseils du Bureau de liaison avec les organisations non gouvernementales et éventuellement des organisateurs du Forum économique mondial de Davos. Il faudrait prier le Secrétaire général de tenir des consultations avec des organisations non gouvernementales et de formuler des propositions concernant leur participation à la manifestation.

9. Le moment est venu de se pencher sur les détails pratiques. La résolution qui sera adoptée par la Deuxième Commission devra préciser les modalités d'établissement du comité préparatoire, qui devrait commencer ses travaux en janvier 2000 au plus tard.

10. **Mme Rasi** (Finlande), s'exprimant au nom de l'Union européenne, précise que la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovaquie, ainsi que Chypre et Malte s'associent à sa déclaration.

11. Il importe, au moment de définir les thèmes prioritaires qui seront abordés lors de la réunion de haut niveau, de choisir des domaines où il est possible de parvenir à une meilleure compréhension des questions complexes de

financement du développement, d'atteindre des résultats concrets et de maximiser l'impact des mesures prises et où l'on peut prêter une attention particulière aux problèmes spécifiques des pays les moins avancés.

12. L'Union européenne attache une grande importance au rôle joué par les différentes formes de financement du développement et aux mesures visant à accroître leur complémentarité. Il est nécessaire de préciser le rôle de l'aide publique au développement, les formes qu'elle peut prendre, son efficacité et sa relation avec les autres modes de financement. Il est important par ailleurs de rechercher de nouvelles sources de financement et de créer des mécanismes novateurs qui renforceraient la participation du secteur privé aux efforts en faveur du développement durable. Les institutions de Bretton Woods, et notamment la Banque mondiale, doivent coopérer avec l'ONU et les gouvernements dans ce domaine. L'Union européenne est favorable à ce que la manifestation prenne une forme novatrice. Elle apprécierait que le FMI joue un rôle complétant celui de la Banque mondiale.

13. Les gouvernements ont proposé de créer une équipe de travail conjointe chargée de faciliter la participation des institutions de Bretton Woods au processus d'organisation de la manifestation. Il importe de veiller à ce que les organisations et les gouvernements participent aux travaux de cette équipe de travail et de fixer des délais raisonnables pour l'achèvement de ses travaux.

14. L'Union européenne est convaincue qu'il est essentiel, pour la réussite de la manifestation et de ses préparatifs, que de nombreux acteurs y participent. Il faudrait donc inviter diverses organisations internationales, par exemple des institutions financières comme le FMI, les banques multilatérales de développement, les organismes des Nations Unies, l'OMC et d'autres organisations intéressées, ainsi que des représentants du secteur privé, d'organisations non gouvernementales et d'autres représentants de la société civile.

15. Le renforcement des institutions et de la stabilité nationale est essentiel pour créer un contexte favorable au financement du développement, à la croissance économique, à la démocratie ou encore à la transparence. Il est donc important que les pays bénéficiaires maîtrisent les programmes de développement et que toutes les parties prenantes, y compris au niveau local, contribuent à créer les conditions qui permettront d'attirer des ressources pour le développement.

16. **M. Osei-Danquah** (Ghana) dit que sa délégation s'associe à la déclaration du Groupe des 77 et la Chine. Il rappelle que les recommandations formulées dans le

rapport du Groupe de travail spécial de l'Assemblée générale répondent à trois préoccupations : organiser une manifestation de portée mondiale qui ne répéterait pas ce qui a déjà été dit dans d'autres réunions, l'accent étant mis sur les relations entre les politiques financières, monétaires et commerciales et leur impact sur le développement; assurer la participation de toutes les parties prenantes, y compris les grandes institutions multilatérales, le secteur privé et la société civile; appeler l'attention de l'opinion publique de manière à renforcer le rôle de l'ONU dans la gestion des affaires mondiales.

17. La manifestation consacrée au financement du développement devrait avoir pour objectif de créer des partenariats qui faciliteraient la mobilisation des ressources. Le Ghana se félicite à cet égard de l'appui exprimé par la Banque mondiale et le FMI. La réalisation de cet objectif dépend des progrès réalisés dans des domaines essentiels comme l'analyse cohérente des questions de financement, de commerce et de développement et l'application des décisions prises lors des grands sommets et conférences des Nations Unies des années 90.

18. Un comité préparatoire devrait être créé au plus tôt. Le Ghana est favorable à une démarche souple qui permettrait de s'assurer que toutes les décisions prises ont l'appui des institutions de Bretton Woods et qu'elles permettront de parvenir à un document final complet qui aura des chances d'être appliqué. En effet, nombre de déclarations, programmes d'action et autres accords ne servent à rien d'autre qu'à rappeler à quel point les actions de développement ont échoué.

19. Le Ghana accueille favorablement les propositions visant à inviter les institutions de Bretton Woods et l'OMC à participer aux préparatifs et à la manifestation elle-même et à s'enquérir des modalités éventuelles de leur participation. Il est essentiel d'avoir obtenu une réponse de ces organismes avant la première session du comité préparatoire. La CNUCED devrait jouer un rôle actif. Il n'y a jamais eu une telle convergence d'idées entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods, et il convient d'en tirer parti. Pour que l'ONU puisse affirmer sa prééminence, elle doit être capable d'inciter d'autres institutions à participer au processus. Une participation marginale de ces institutions à la manifestation ne démontrerait pas la prépondérance de l'ONU, mais prouverait au contraire son manque d'influence.

20. Le Ghana se félicite de la proposition visant à créer une équipe de travail conjointe chargée de faciliter la participation des institutions de Bretton Woods à la manifestation. Il recommande toutefois que la CNUCED

participe aux travaux de cette équipe en tant qu'organisme des Nations Unies.

21. En ce qui concerne la manifestation elle-même, le Ghana est favorable à un échange actif du type de celui de Davos, organisé de manière suffisamment souple pour garantir une interaction entre les ministres du commerce, des finances et des affaires étrangères, les administrateurs des institutions de Bretton Woods, les représentants de l'ONU et tous les représentants des gouvernements et du secteur privé. Cette interaction devrait déboucher à la fois sur la conclusion d'un accord de partenariat avec le secteur privé et sur l'élaboration d'une déclaration ou autre document précisant les mesures à prendre par les pays en développement, les pays industrialisés et les institutions multilatérales pour atteindre l'objectif de la manifestation.

22. **M. Gallagher** (États-Unis) dit que son pays porte le plus grand intérêt au dialogue sur le financement du développement que l'Assemblée générale a engagé en 1997 et qu'il se félicite des travaux fructueux menés par le Groupe de travail spécial, à composition non limitée, sur le financement du développement dont l'esprit d'ouverture, les échanges stimulants et le sérieux doivent donner le ton pour les débats à venir sur un thème capital pour le développement. Les sessions du Groupe de travail ont permis à la délégation des États-Unis de mieux comprendre les vues des autres pays sur de nombreux aspects du financement du développement et de les transmettre aux autorités compétentes, à Washington, qui ont engagé une réflexion approfondie permettant aux responsables politiques des États-Unis de mieux saisir les préoccupations des autres pays.

23. Fidèles à l'approche progressive qu'ils ont toujours défendue pour le processus du financement du développement, les États-Unis estiment qu'il convient à ce stade de s'accorder sur une résolution de procédure qui énonce toutes les mesures concrètes à prendre pour guider la progression des travaux. À ce titre, si l'on veut le succès de la réunion de haut niveau de 2001, il faudra premièrement s'assurer d'une large participation tant au processus préparatoire qu'à la manifestation elle-même, en s'assurant du concours des institutions de Bretton Woods, par le biais d'un coparrainage de la manifestation ou selon d'autres mécanismes; des autres organisations internationales et régionales qui s'occupent du financement du développement, notamment des banques régionales de développement, qui offrent une solide expérience de terrain; et, enfin, du secteur privé qui fournit à lui seul l'essentiel des ressources qui alimentent la croissance économique dans le monde.

24. Deuxièmement, il faudra déterminer si à ce stade du processus préparatoire, il convient de maintenir le système des deux vice-présidents, qui a déjà fait ses preuves, élire un bureau ou un bureau élargi de type plus traditionnel ou changer radicalement de formule. Les États-Unis n'ont pas de préférence particulière, mais quelle que soit la formule choisie, ils tiennent à ce qu'elle soit mise en place suffisamment à l'avance, que ses membres restent en fonctions pendant tout le processus préparatoire et la réunion de haut niveau pour assurer la continuité des travaux et que le même climat d'ouverture et de transparence préside aux débats.

25. Troisièmement, les États-Unis jugent utile que soit créé un groupe consultatif – par exemple, une équipe de travail conjointe, comme le recommande le Conseil économique et social dans sa décision 1999/51 – qui, en collaboration avec les principaux partenaires, étudierait divers moyens d'associer efficacement les acteurs en présence au financement du développement qu'il soumettrait ultérieurement aux États Membres. Pour ce qui est de la portée et de l'ordre du jour de la manifestation, les États-Unis sont d'accord pour suivre les recommandations que le Groupe de travail a faites dans son rapport, et étudier de manière globale tous les aspects du financement, les liens qui existent entre les divers types de fonds, et les moyens d'assurer que les ressources ainsi dégagées contribuent aux objectifs de développement fixés par les grandes conférences des années 90. Pour finir, la délégation des États-Unis tient à réitérer sa ferme volonté de collaborer avec les autres délégations d'un bout à l'autre du processus afin que davantage de ressources puissent être mobilisées pour le développement.

26. **M. Tchoukov** (Fédération de Russie) remercie le Groupe de travail spécial pour la qualité du rapport A/54/28, où il s'est parfaitement acquitté de son mandat. Le processus préparatoire de la manifestation de haut niveau à l'échelon intergouvernemental qui doit se tenir en 2001 doit faire intervenir les organisations internationales, parmi lesquelles l'ONU, et, en raison des aspects financiers, les institutions de Bretton Woods. Ce processus préparatoire, dans sa dynamique, devra comporter deux étapes : la première consistant à définir un programme ou ordre du jour, la seconde consistant à décider de la formule à retenir pour la manifestation de haut niveau.

27. **M. Escanero** (Mexique), prenant la parole au nom des États membres du Groupe de Rio, dit que ces pays accordent une importance particulière aux travaux de la Deuxième Commission sur les questions de politique macroéconomique car ils ont beaucoup souffert de l'instabilité financière et des effets des crises financières

internationales (contraction de l'économie, chute des exportations, surtout de matières premières et de produits semi-finis, augmentation du déficit de la balance des paiements courants et baisse du volume des réserves internationales). Face à cette situation, ils réitèrent que l'Organisation des Nations Unies est l'instance internationale la plus indiquée pour débattre des problèmes économiques mondiaux. Les bouleversements financiers récents et les problèmes de mondialisation doivent inciter l'ONU à trouver des solutions, en particulier par une action concertée des États Membres pour surmonter les obstacles au développement.

28. Depuis l'adoption de la résolution 52/179 de l'Assemblée générale, le processus de consultation et d'examen intergouvernemental sur le thème du financement du développement a bien progressé, mais les travaux du Groupe de travail spécial sur le financement du développement ont montré la nécessité à la fois d'élargir et d'approfondir le débat sur ce thème. Dans un premier temps, il est impératif que l'Assemblée générale arrête pendant sa session ordinaire la préparation technique de la manifestation internationale de haut niveau qui permettra d'examiner tous les aspects relatifs au financement du développement, à savoir la question des flux de capitaux publics et de capitaux privés, le problème de la dette extérieure publique et privée, la refonte du système financier international et la création de conditions internationales favorables et les sources nouvelles ou novatrices de financement du développement.

29. En raison de l'importance de ce travail préparatoire, et dans un souci de concertation, il faudrait mettre en place de vastes mécanismes de consultation faisant intervenir les institutions spécialisées, les commissions régionales de l'ONU, les institutions de Bretton Woods et, dans leur domaine de compétence, l'Organisation mondiale du commerce et d'autres organisations intergouvernementales qui traitent des problèmes concrets du financement du développement, ainsi que le secteur privé, autre acteur de premier plan.

30. La dimension régionale de cet effort ne devant pas être négligée, il conviendrait aussi d'organiser des réunions régionales de haut niveau auxquelles participeraient les acteurs gouvernementaux et intergouvernementaux chargés des relations extérieures, des finances, des banques centrales, du commerce et du développement social. À cet égard, le Groupe de Rio tient à souligner qu'en application de la résolution 53/172 de l'Assemblée générale, et avec l'appui de la CEPALC, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont tenu en septembre, au Mexique, une réunion régionale de haut niveau sur le thème «Vers un système

financier international plus stable et prévisible et liens entre un tel système et le développement social» à laquelle ont participé des fonctionnaires de haut niveau des pays de la région, des experts et des représentants éminents d'institutions multilatérales des domaines financier et social. Cette réunion a permis de réaffirmer qu'il fallait de toute urgence redéfinir le système financier mondial dans l'optique du développement social et que l'ONU devait jouer un rôle central en aidant à réunir les consensus internationaux nécessaires à ce travail de refonte. Les États membres du Groupe de Rio, quant à eux, feront tout leur possible pour que la manifestation de 2001 débouche sur des mesures concrètes favorisant un développement équitable à l'échelle mondiale.

31. **M. Rosenthal** (Guatemala), s'associant aux déclarations faites par les représentants du Guyana et du Mexique, respectivement au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et au nom du Groupe de Rio, dit que le Groupe de travail spécial de l'Assemblée générale n'a pas traduit la richesse, la profondeur et la portée de ses débats dans le rapport A/54/28. En effet, les participants sont arrivés à deux conclusions. La première, relative à la définition du contenu et de la portée de la manifestation prévue par la résolution 52/179 de l'Assemblée générale, est bien évoquée dans le rapport. La deuxième, qui est pourtant aussi importante, sinon plus, est passée sous silence : il s'agit de la prise de conscience du formidable impact potentiel de cette initiative sur le développement.

32. Deuxièmement, pour autant que les choses se présentent peu à peu grâce au dialogue et à la concertation, il reste encore à déterminer le thème principal de la manifestation autour duquel viendraient s'organiser les débats. Pour la délégation guatémaltèque, il ne fait aucun doute que le financement dans sa conception la plus générale – la mobilisation de l'épargne et son utilisation pour l'investissement – est l'un des piliers du développement durable, étant donné le rôle crucial qu'il joue pour la stabilité et la croissance dans un esprit d'équité. L'éventail thématique proposé par le Groupe de travail spécial est très large, puisqu'il recouvre à la fois ce qui relève de la politique interne et de la coopération internationale et, qu'au lieu de mettre artificiellement l'accent sur l'un ou l'autre de ces deux éléments, il en décrit l'interaction complexe. La thématique choisie permet aussi d'aller de la théorie – les divers ingrédients permettant de créer des conditions favorables à l'épargne et à l'investissement – à la pratique (par exemple, comment éviter que les pays ne se livrent à une surenchère dans les avantages fiscaux accordés.

33. Troisièmement, le représentant du Guatemala tient à souligner la dernière phrase du paragraphe 15, qui dit que «la manifestation abordera aussi le développement dans la perspective du financement». En effet, dans une optique onusienne, dès lors que l'on parle de «financement du développement», l'accent doit être mis sur «le développement». Tel est le domaine de compétence légitime de l'Organisation qui ne doit pas s'aventurer dans le champ de compétence d'autres organisations. En revanche, il est impératif de s'assurer la large participation des institutions qui s'occupent des questions de financement, et en particulier, des institutions de Bretton Woods. À ce titre, il serait bon de préciser quelles seront les modalités de cette participation, de la simple présence en qualité d'observateur au coparrainage de la manifestation. Dans le même ordre d'idées, le Guatemala est favorable à la création d'une équipe spéciale chargée de définir la nature de ce partenariat. Selon lui, l'équipe spéciale devrait être constituée par une douzaine de représentants du Secrétariat et de l'administration de la Banque mondiale et du FMI ainsi que de leurs instances intergouvernementales respectives et se limiter à examiner dans quelles limites les institutions financières multilatérales pourront participer aux activités, étant entendu que la décision finale appartiendra aux États Membres.

34. Quatrièmement, le Guatemala souhaiterait que la réunion de haut niveau prenne la forme d'une conférence internationale qui réunirait les ministres des relations extérieures, de l'économie et des finances ou de la coopération et se tiendrait au Siège de l'ONU ou dans un pays Membre. En effet, seule l'ONU a la légitimité et l'autorité morale lui permettant de convoquer des acteurs nationaux aussi divers. Par ailleurs, le Guatemala ne voit pas d'objection à ce que le secteur non gouvernemental participe largement à la conférence, notamment dans les domaines bancaire et financier. Enfin, il souhaiterait la création d'un comité préparatoire, qui pourrait prendre la forme d'un groupe de travail spécial à composition non limitée, étant entendu que c'est de la qualité du processus préparatoire que dépendra le succès de la conférence et son impact.

35. En conclusion, le représentant guatémaltèque dit qu'à l'aube d'un nouveau millénaire, la communauté internationale a la possibilité de repenser son action de développement. Après avoir introduit des thèmes comme l'environnement, l'égalité entre les sexes, les droits de l'enfant et l'intégration sociale, l'ONU peut mettre l'accent sur le financement du développement, ce qui lui permettra de concrétiser son action de développement et, en coopération avec les autres institutions multilatérales, de

s'interroger sur le meilleur moyen d'assurer à l'humanité des conditions de vie décentes.

36. **M. Tudela** (Pérou), s'associant à la déclaration faite par le représentant du Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine et à celle faite par le représentant du Mexique au nom du Groupe de Rio, dit que la question du financement du développement suscite de grands espoirs dans les pays développés comme dans les pays en développement, du fait en particulier que l'on a établi avec plus de certitude que la pauvreté augmentait dans le monde, pour plusieurs raisons – médiocrité des politiques économiques nationales, crises financières, catastrophes naturelles, intensification des conflits. Ainsi, la croissance économique mondiale a atteint 5 % en moyenne pendant les années 90, soit 2 % de moins que l'objectif fixé, et, plus grave encore, suite aux revers de l'année 1997, elle plafonne à 2 % depuis 1998. Dans le cadre de la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, il a été reconnu que la relance économique dépendait de ressources financières nationales et étrangères. Or, si, au début des années 90, les flux de capitaux étrangers au bénéfice des pays en développement ont augmenté, ils ont enregistré une chute brutale avec la crise asiatique. Pour réduire la pauvreté, on devrait commencer par alléger la dette des pays en développement, en particulier des pays pauvres très endettés (PPTE), d'où l'importance de l'Initiative en faveur des PPTE, de l'Initiative de Cologne et des déclarations faites par les dirigeants des institutions de Bretton Woods. Autre facteur à souligner, les politiques d'ouverture économique et financière suivies par les pays à revenu moyen qui, dans de nombreux cas, ont pu réactiver leur économie et leur marché, même si la crise financière, les effets de la mondialisation et les catastrophes naturelles ont compromis ces progrès. Le Pérou salue les travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement et les efforts déployés par l'ONU dans le domaine de l'aide au développement.

37. Convaincu que le développement suppose à la fois stabilité et prévisibilité, le Pérou s'associe aux demandes qui ont été faites aux pays en développement d'éliminer le protectionnisme dans les secteurs du commerce et des services et souhaite aussi que la communauté internationale se préoccupe des mouvements de capitaux si brutaux qu'ils déstabilisent certains pays. La crise, étant de portée mondiale, appelle des solutions mondiales. Les États doivent s'efforcer de prévenir ces crises et assurer que les institutions de Bretton Woods procèdent aux restructurations nécessaires. L'Organisation des Nations Unies, quant à elle, est la seule instance internationale capable de faire le consensus sur les principes et les orientations à suivre

en matière de développement et d'autres problèmes de portée mondiale, sans oublier que la question du financement du développement doit être abordée dans le cadre des engagements déjà contractés par la communauté internationale.

38. Le rapport du Groupe de travail spécial de l'Assemblée générale à composition non limitée sur le financement du développement (A/54/28) dresse un tableau général intéressant des problèmes nationaux et internationaux relatifs au financement du développement sur fond de mondialisation et d'interdépendance. Toutefois, pour mettre davantage l'accent sur la question du financement du développement, il devrait s'appuyer sur cinq grands éléments : 1) les ressources internationales, dont les investissements étrangers directs, le commerce et autres apports privés; 2) les ressources financières nationales; 3) la coopération financière internationale pour le développement et les mesures d'allégement de la dette; 4) les problèmes relatifs aux systèmes monétaire, financier et commercial, et le rôle du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC; et 5) les besoins et les problèmes spécifiques des pays. Pour ce qui est de la forme que doit prendre la manifestation, le Pérou est pour une réunion intergouvernementale de haut niveau qui serait chargée de l'ensemble des thèmes à l'examen en collaboration avec la Banque mondiale, le FMI et l'OMC. Cette manifestation ne devrait pas durer plus de trois jours et bénéficierait d'un grand rayonnement auprès de l'opinion publique, qui attend des solutions au problème de la pauvreté et s'inquiète des modalités de financement du développement.

39. **M. Al-Aujali** (Jamahiriya arabe libyenne) dit que le financement du développement revêt une importance particulière étant donné l'insuffisance et l'extrême instabilité des apports financiers aux pays en développement, qui compromettent leur développement et leur insertion dans l'économie mondiale. Tous les pays en développement sont touchés par cette pénurie de capitaux. Les moins avancés souffrent en outre gravement de la contraction de l'aide publique au développement, d'un grave surendettement, de la baisse de leurs recettes d'exportation due aux faibles cours des produits de base, de l'absence presque totale d'investissements directs étrangers et des effets de l'ajustement structurel que leur impose le Fonds monétaire international, ce qui explique de graves difficultés à mobiliser des ressources intérieures. Les pays en développement plus avancés ont aussi été durement frappés par les crises financières et par une fuite massive et soudaine de capitaux, se répercutant brutalement sur l'économie physique.

40. Le système financier international présente de graves insuffisances et ne tient pas compte des intérêts et des aspirations des pays en développement. Aussi tous les pays sont-ils d'accord sur la nécessité de le réformer en profondeur. La principale difficulté est de restructurer l'architecture financière internationale pour qu'elle réponde aux besoins du développement. C'est dans cette optique que se placent les travaux préparatoires de la manifestation de haut niveau, qui sera sans doute l'occasion pour tous les pays d'amorcer un dialogue caractérisé par la franchise qui devrait aboutir à des mesures efficaces.

41. Il reste encore à se mettre d'accord sur la nature de cette manifestation de haut niveau, sur son ordre du jour et sur les modalités du processus préparatoire. La manifestation de haut niveau ne doit pas être une fin en soi, mais amorcer un dialogue sur les questions du financement du développement. L'ordre du jour doit être équilibré et privilégier le problème du développement. L'aide publique, l'endettement, l'investissement et le commerce doivent également y figurer, d'une façon cohérente. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies doit jouer dans le processus préparatoire un rôle prépondérant, en particulier les entités qui s'occupent de l'APD, de l'endettement, de l'investissement et du commerce, en particulier la CNUCED et les commissions économiques régionales. Les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que d'autres parties prenantes telles que le secteur privé et les ONG devraient également être invitées à participer au processus préparatoire, dont la CNUCED sera un acteur majeur.

42. **Mme Krishna** (Inde), s'associant à la déclaration faite par le Président du Guyana au nom du Groupe des 77 et la Chine, dit que le financement du développement est une question d'une importance cruciale dont la crédibilité de l'ONU dépendra lors des décennies à venir. Pendant les années 90, la communauté internationale s'est péniblement fixé un certain nombre de priorités dans le cadre des grandes conférences sur l'environnement, la population et le développement, le développement social, l'habitat et les femmes et le développement. Au moment même où l'ONU achève le processus d'examen quinquennal de la plupart de ces conférences, on ne peut que constater l'insuffisance des ressources mobilisées et l'apathie de la coopération internationale même dans les domaines jugés prioritaires, d'où l'importance de l'exercice en cours.

43. Les crises récentes, dont la crise asiatique, ont rappelé le coût social et humain intolérable des carences des cadres institutionnels internationaux et des défaillances systémiques. Ainsi, à la suite de la baisse brutale des flux

de capitaux en direction de l'Asie du Sud-Est, plus de 13 millions de personnes ont perdu leur emploi et le montant des salaires réels a diminué de 40 à 60 %. Même si l'on enregistre des signes de reprise et si les indicateurs reviennent peu à peu à la normale, il ne faut pas oublier qu'il faudra beaucoup plus de temps pour remédier aux tragédies humaines. Par ailleurs, les crises financières semblent toujours plus fréquentes et plus profondes, et l'on commence à comprendre qu'elles résultent des dysfonctionnements des marchés internationaux de capitaux et qu'une action mondiale est nécessaire pour les surmonter. D'aucuns estiment aussi que les coûts sociaux et humains sont le prix à payer pour le surcroît de prospérité apporté par la mondialisation et la libéralisation.

44. La mondialisation a ouvert de nombreuses perspectives dans le monde, par l'accroissement des échanges, le développement de nouvelles technologies, l'investissement et l'essor des communications. Mais elle ne garantit rien s'agissant des activités dont le développement social et humain dépendent le plus, comme l'éducation, la santé, la protection de l'environnement, auxquels le marché ne pourvoit pas. Au fur et à mesure que les États se retirent d'un environnement économique marqué par une course effrénée vers toujours plus d'efficacité et de compétitivité, la liberté d'action sociale et politique des gouvernements diminue, et l'on aboutit à une concentration de plus en plus poussée du pouvoir et des richesses. Et, comme la crise récente l'a montré, le marché est loin d'être infaillible, et faute de savoir bien calculer les risques, alimente l'instabilité financière. Enfin, à cause de la progression irrémédiable de la mondialisation, l'écart ne fait que se creuser entre gagnants et perdants.

45. La vraie difficulté, pour la communauté internationale, ne consiste pas à arrêter la marche inexorable des marchés mondiaux mais à revoir les cadres institutionnels et systémiques dans lesquels ils opèrent. Il faut mettre en place des mécanismes permettant à tous les gouvernements, en particulier ceux des pays en développement, plus vulnérables, de participer à la refonte de l'architecture financière internationale de façon à mieux gérer les phénomènes économiques et à prévenir les crises. Cela s'impose aussi pour remédier au besoin urgent de cohérence entre le commerce international et les systèmes financier et monétaire. Une occasion unique s'offre de le faire au moment même où les régimes commerciaux multilatéraux sont à l'examen, notamment les Accords d'Uruguay, et où l'on procède à la restructuration et à la réforme des institutions financières. En effet, avec la croissance exponentielle des marchés de capitaux, il est de plus en plus difficile de les distinguer du commerce de

biens et de services. Il est manifeste qu'un système commercial multilatéral réglementé ne peut plus continuer à coexister avec des mécanismes qui favorisent l'anarchie et l'instabilité du système financier international. Il ne faut pas oublier qu'en créant le FMI, on a cherché à assurer la stabilité financière sans laquelle il n'aurait pas été possible de créer le système commercial multilatéral actuel. Et aux deux problèmes de la refonte de l'architecture financière et de la coordination entre commerce et finance, il faut ajouter ceux relatifs à la dette extérieure, à l'aide publique au développement et aux sources novatrices de financement.

46. Le Groupe de travail spécial sur le financement du développement a réussi à créer un bon climat de confiance, il a passé en revue toutes les questions à aborder lors de la manifestation de 2001 et défini les modalités du processus préparatoire, lequel, pour pouvoir tenir compte de toutes les composantes du financement pour le développement, doit s'établir à tous les niveaux, notamment sous-régional et régional, et faire appel à des groupes d'experts pour les aspects techniques. Plus important encore, cet exercice devra être guidé par l'esprit de coopération qui a présidé aux négociations sur les résolutions 52/179 et 53/173 et aux travaux du Groupe de travail spécial.

47. **M. Gerus** (Biélorus), qui est favorable à la convocation d'une manifestation de haut niveau sur le financement du développement, salue le rapport présenté par le Groupe de travail spécial, qui, en dépit de la complexité des questions examinées, s'est bien acquitté de son mandat; les recommandations que contient le rapport sont bien conçues et justifiées. Le représentant du Biélorus regrette néanmoins que ce rapport ne comporte pas une section bien définie sur la formule qui sera retenue pour la manifestation de haut niveau. Cette formule devra donc être définie, par consensus, parmi de nombreuses options possibles, avant la fin de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale. Il est impératif à ce propos que les États soient représentés au plus haut niveau possible à cette manifestation, mais cela n'exclut pas une participation des organisations non gouvernementales et du secteur privé; le résultat de la manifestation de haut niveau sera décisif pour le développement des États et pour le progrès dans la solution des problèmes socioéconomiques et écologiques durant les premières décennies du siècle prochain.

48. Le Groupe de travail spécial a également le grand mérite d'avoir formulé des propositions équilibrées, attentives à respecter les aspirations des différents groupes d'États, parmi lesquels l'ensemble des pays à économie en transition. L'élaboration de l'ordre du jour devra prévoir l'examen des moyens de l'obtention et de l'utilisation

efficace de ressources financières nationales et des moyens de faire participer des sources de financement complémentaires, de rétablir la prévisibilité du système commercial et financier international dans lequel doivent rapidement s'intégrer les pays en développement et les pays à économie en transition.

49. Il faudra également trouver une position sur les résultats concrets possibles que l'Assemblée générale attendra de cette manifestation de haut niveau, cet ensemble de résultats concrets étant le seul moyen de confirmer l'intérêt pratique d'une manifestation de haut niveau de ce genre, attendue avec impatience dans plusieurs régions. La formule retenue sera de préférence celle que dictera la riche expérience acquise à la faveur des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment; mais il faudrait souligner le caractère unique de cette manifestation de haut niveau. Le Biélorus coopérera activement aux préparatifs.

50. **M. Hanif** (Pakistan) dit qu'il s'associe à la déclaration faite par le représentant du Guyana au nom du Groupe des 77 et la Chine. Une manifestation intergouvernementale de haut niveau sur le financement du développement est prévue pour 2001 et ses modalités doivent être fixées. Le Pakistan préconise la tenue d'une réunion de haut niveau de l'ONU, autonome, selon un ordre du jour détaillé; il propose donc d'adopter comme ordre du jour les éléments figurant à l'annexe du rapport du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur le financement du développement. Le représentant reconnaît qu'il n'est peut-être pas souhaitable à ce stade de prendre des décisions définitives quant à la forme, l'ordre du jour et la portée de la réunion et qu'il convient de les laisser aux soins du processus préparatoire prévu en 2000. Il est toutefois possible d'examiner d'ores et déjà les modalités de la participation du FMI, de la Banque mondiale, de la CNUCED et d'autres institutions pertinentes afin de garantir leur vraie participation.

51. La réunion intergouvernementale de haut niveau sur le financement du développement devrait amorcer un processus d'affectation au développement de ressources provenant de toutes les composantes du système économique mondial, dont les secteurs économique et financier, par l'investissement étranger direct, l'augmentation de l'aide publique au développement et le respect de tous les objectifs fixés au niveau international pour le développement. Elle doit également garantir la création d'un environnement économique international propice. Cette réunion concerne l'équité et cherche à donner un visage humain à la mondialisation. Elle doit être le témoignage concret de la volonté de la communauté internationale

d'affecter des ressources au développement et à l'élimination de la pauvreté.

52. **M. Suh Dae-won** (République de Corée) dit que la mondialisation de l'économie s'est accompagnée de préoccupations croissantes relatives aux conséquences inégales et incertaines de ce phénomène et à la marginalisation des pays en développement. La Deuxième Commission doit aborder la question du financement du développement et notamment décider de la forme et du fond d'une réunion de haut niveau prévue en 2001. S'agissant de la forme, il est nécessaire de garantir la participation de tous les intervenants nationaux et internationaux, tant à la réunion elle-même qu'au processus préparatoire. Il convient également de coopérer avec des organisations comme l'OMC et les institutions de Bretton Woods afin de valoriser les synergies.

53. S'agissant du fond, le thème de la mobilisation de ressources privées pour le financement du développement est particulièrement important. Les débats doivent donc viser le renforcement des capacités politiques et institutionnelles aux niveaux national et international afin de promouvoir les échanges et encourager l'investissement étranger direct. Les débats doivent également porter sur les moyens d'aider les pays en développement à créer et à utiliser des technologies modernes d'information et de communication à l'appui de leurs objectifs en matière de développement. Le rôle du financement public est très important dans l'élimination de la pauvreté. Or, la baisse continue de l'aide publique au développement est particulièrement préoccupante; il est donc nécessaire de réaffirmer les engagements politiques pris afin que cette baisse puisse être inversée et que les pays en développement puissent faire face aux problèmes posés par la mondialisation. Les débats devraient aussi porter sur le problème de la dette extérieure, pour dégager des moyens novateurs de financement, comme le mécanisme de développement fondé sur les techniques non polluantes, prévu dans le Protocole de Kyoto.

54. Les problèmes institutionnels doivent être examinés de façon globale et l'ONU doit aider à améliorer l'architecture financière internationale et appuyer les activités déjà menées à ce sujet par d'autres organisations internationales. Il convient également de s'attacher à promouvoir la transparence et l'obligation de rendre des comptes aux niveaux national et international. Enfin, il convient d'insister sur l'importance d'un partenariat vigoureux entre le Nord et le Sud, entre les secteurs public et privé et entre les États, les entreprises, les institutions internationales et les particuliers afin de résoudre les multiples problèmes du financement du développement et pouvoir

tirer parti des avantages de la mondialisation. La réunion de haut niveau devrait donc permettre une participation de tous les intéressés afin de progresser vers l'objectif commun qu'est le développement durable.

55. **M. Lisk** (Organisation internationale du Travail) dit que le financement du développement est directement lié au mandat et aux activités de l'OIT, qui se préoccupe particulièrement des effets de la libéralisation des capitaux sur la croissance et sur la création d'emplois, ainsi que sur la structure de l'emploi, l'inégalité des salaires et l'insécurité des revenus. Le problème le plus pressant est indiscutablement la réforme du système financier international. La mondialisation a en effet montré le lien entre des systèmes financiers vulnérables et instables et les crises économiques et les problèmes sociaux.

56. La baisse des apports d'aide, et notamment la baisse continue du pourcentage de l'aide publique au développement dans le PIB des pays donateurs, entraîne une dépendance plus grande à l'égard des emprunts privés contractés sur le marché financier international. Les événements récents ont montré combien les crises financières peuvent avoir des effets de contagion très forts. Du point de vue de l'emploi et des problèmes sociaux, il est particulièrement important de trouver des moyens de résoudre les crises financières sans susciter de récessions économiques, qui entraîneraient une hausse brutale du chômage et de la pauvreté. Les réformes au niveau international devront s'accompagner de modifications des politiques nationales visant à réduire la vulnérabilité aux crises financières.

57. Il est nécessaire en outre que les pays en développement établissent des systèmes financiers transparents et réglementés, comprenant des mécanismes de contrôle des flux de capitaux à court terme. Ces systèmes financiers doivent être assortis d'un volet social important permettant de renforcer la protection sociale, par exemple l'introduction d'une assurance chômage et l'élargissement de la couverture de l'assistance sociale. L'OIT est convaincue de la nécessité d'une intégration complète des problèmes d'emploi et des problèmes sociaux dans les politiques économiques globales. La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail peut servir d'instrument pour améliorer la protection sociale et contribuer à des politiques financières et économiques qui tiennent davantage compte de la dimension sociale.

58. **M. Fahmy** (Égypte) dit que, compte tenu de son extrême importance, la question du financement du développement doit être examinée avec la plus grande attention dans le cadre de la préparation de la manifestation de haut niveau qui doit se tenir en 2001. L'idée-force qui est

actuellement développée dans le cadre du système des Nations Unies et des institutions économiques internationales, à savoir qu'il importe de coordonner les efforts en vue d'un développement global et cohérent en tenant compte de tous les aspects, notamment la dimension humaine, méconnaît, délibérément ou non, les deux facteurs essentiels que sont le financement du développement et les défaillances structurelles des mécanismes de l'économie mondiale. Il importe d'examiner en priorité ces deux questions dans le cadre de la préparation de la manifestation de haut niveau, au lieu de mettre l'accent sur les réformes internes tout en occultant les conditions préalables de tout développement. L'examen objectif du financement du développement doit porter sur tous les aspects de la question en évitant toute tentative visant à dissimuler les graves lacunes structurelles du système économique mondial. Le fait de ramener la question du financement du développement à la seule application des résultats des conférences organisées dans les années 90, sous prétexte que ces résultats constituent un plan d'action international en matière de développement, procéderait d'une vision superficielle qui ignorerait les problèmes fondamentaux que pose le développement. Si les résultats des conférences en question constituent indiscutablement un cadre utile à l'examen des problèmes du développement, ils ne peuvent en aucun cas se substituer à l'examen des dimensions économiques essentielles du développement.

59. La délégation égyptienne tient à saluer l'esprit constructif dont a fait preuve le Groupe de travail spécial à composition non limitée dans ses recommandations et espère que ce même esprit prévaudra entre les pays développés et les pays en développement, sachant qu'il est impossible d'obtenir des résultats tangibles sans la participation effective des pays en développement et la prise en compte de leurs intérêts afin d'éviter à l'économie mondiale de nouvelles crises similaires à celles qu'elle a connues au cours des deux années écoulées, et qui étaient dues pour une grande part à la non-participation des pays en développement aux décisions prises au niveau international. La délégation égyptienne souligne également l'importance de la participation de toutes les institutions économiques internationales multilatérales, sans distinction. Toutes les parties doivent participer au processus préparatoire dans les instances qui seront mises en place à cet effet. L'Organisation des Nations Unies a un rôle décisif à jouer à cet égard, conformément aux dispositions de la Charte et en tant que principale tribune internationale dont les organismes se distinguent par la transparence et la démocratie nécessaire à l'examen de ces questions.

60. **M. Chave** (Observateur de la Suisse) dit que sa délégation s'associe à l'idée d'organiser en 2001 une réunion internationale de haut niveau pour examiner les différents aspects du financement du développement. Il est essentiel que le programme de travail de cette réunion soit bien circonscrit et il s'agira de se concentrer sur les modalités nationales et internationales d'appui financier au développement, de façon à pouvoir intégrer la question du financement direct du développement dans un cadre plus vaste qui comprenne les questions d'économie politique ainsi que les questions normatives. Cet événement devrait marquer le début d'un réaménagement approprié et clairement structuré du système actuel de financement du développement. Il est donc impératif que cette réunion élabore des recommandations, non seulement à l'intention des institutions multilatérales, mais aussi à l'intention des institutions bilatérales ainsi que de la multitude des acteurs du développement, dont les acteurs nationaux. Il est essentiel que la réunion et son processus préparatoire associent dans un esprit d'ouverture et de dialogue tous les partenaires importants, à savoir les gouvernements et les composantes pertinentes du système des Nations Unies, mais aussi les institutions de Bretton Woods, les banques régionales et l'Organisation mondiale du commerce. La Suisse a pris note de la proposition tendant à ce que cette réunion soit un événement coparrainé par l'ONU et d'autres institutions, mais craint que cette démarche fasse perdre un temps précieux. Le recours à une formule plus classique et déjà rodée aurait ses mérites propres, et cette formule pourrait être complétée et enrichie de façon novatrice. En tout état de cause, il est souhaitable que les décisions formelles nécessaires pour commencer la préparation de la réunion puissent être prises avant la fin de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale, afin que l'organisation de la réunion puisse démarrer en 2000 sur la base d'orientations claires qui permettent d'en assurer le succès.

La séance est levée à 12 h 45.